

Inondations : “Partagence”, une main tendue en souffrance

Créée en 2014, cette association apporte gracieusement des aides matérielles d'envergure aux victimes des catastrophes naturelles. Plus de 40 tonnes de matériel sont en attente faute... de local

En fin d'année dernière, quelques jours après les inondations qui avaient submergé une partie du département et le secteur de l'Est-Var en particulier, Claude Frégeac, délégué général de l'association Partagence, avait fait le tour des communes sinistrées afin de proposer une aide aux habitants qui avaient tout perdu. Et pour cause, cette association, créée en 2014, s'est spécialisée dans l'aide matérielle d'envergure en faveur des personnes et familles victimes de sinistres. « Concrètement, nous apportons une aide à la réhabilitation intérieure des habitats sinistrés, rappelle le responsable, un ancien de la Croix-Rouge. Nous sommes en mesure de fournir des produits et équipements neufs. Que cela soit des chambres à coucher complètes, des tables, des chaises, de la vaisselle ou de l'électroménager, tout est neuf. Ce n'est pas de la récup. Cette aide permet aux sinistrés de retrouver petit à petit un cadre de vie disons... Normal. »

Trois semi-remorques en stand-by...

Voilà pour les présentations de cette association solidaire rayonnant sur tout l'Hexagone et qui, depuis 2014, a déjà tendu la main à quelque 600 familles. À commencer par les 90 des Alpes-Maritimes lors des inondations de 2015 et les 330 familles victimes des inondations de 2018 dans l'Aude, où d'ailleurs 12 semi-remorques avaient été acheminées... « Lors de notre première visite dans le Var, nous avons officiellement enregistré 80 familles sinistrées alors que sur l'ensemble du départe-



Trois semi-remorques sont prêts à livrer quelque 40 tonnes de matériel en faveur des sinistrés varois victimes des inondations. Pour l'heure, tout est bloqué car aucun local n'a été mis à la disposition de l'association Partagence.

(Photo doc Philippe Arnassan)

tement il doit, au moins, y en avoir 200 à 250, reprend Claude Frégeac. Fréjus, Roquebrune-sur-Arzens, Les Arcs, Vidauban, Le Muy, Brignoles, dans un premier temps, nous avions souhaité nous faire connaître et avions donc sollicité certaines communes ou CCAS pour faire un point de situation du programme de post-urgence que nous proposons. Seule la commune de Brignoles nous avait présenté une liste complète des sinistrés. Pour les autres familles, cela a été plutôt le bouche-à-oreille... »

Qu'à cela ne tienne, les bénévoles de Partagence ont pris leurs ren-

seignements si bien qu'aujourd'hui, l'association est en mesure d'affréter, en faveur des sinistrés varois, pas de moins de 40 tonnes de matériel divers et variés. Soit trois semi-remorques remplis de meubles prêts à servir. Mais, un problème de taille se pose...

Cherche désespérément un local pour stocker

« Nous n'avons pas de local pour stocker tout ce matériel ! Tous les échanges que nous avons établis avec la Dreaf Paca, la préfecture de Toulon, l'association des maires

du Var et les six communes concernées n'ont, à ce jour, rien apporté de concret !, déplore Claude Frégeac. Or, nous l'avons toujours stipulé : la mise à disposition d'un espace logistique de 300 à 500 m² est la condition sine qua non pour agir auprès de ces sinistrés. Nous avons la nette impression que tous les relais institutionnels n'ont pas relayé notre action. Nous n'avons plus aucune nouvelle de personnes. Est-ce en raison de la période électorale ? »

Reste que les principaux concernés, à savoir les habitants et riverains qui ont vu leur intérieur em-

porté par les eaux, sont toujours en souffrance.

« Depuis 6 ans d'existence, c'est la première fois que personne n'est en mesure de mettre un site à disposition. On nous a bien demandé d'en louer un, mais il faut savoir que toute la mise en place logistique nous coûte environ 15 à 20 000 euros. Notre association ne supporterait un tel coût supplémentaire. »

Cotisation symbolique de 15 euros

Si les collectivités locales et territoriales du département n'ont visiblement pas prêté une oreille attentive à la proposition de Partagence, contre mauvaise fortune, le responsable se tourne alors vers les chefs d'entreprise : « Lors de nos interventions dans les Alpes-Maritimes, un patron nous avait mis à disposition un local en échange d'un reçu fiscal. Cela peut être une solution car aujourd'hui nous sommes obligés d'avouer aux sinistrés ; Nous avons 30 tonnes de matériel mais, désolé, on ne sait pas où les stocker ! »

Un peu fort de café lorsqu'on sait que chaque famille bénéficiaire ne doit s'acquitter qu'une modique cotisation annuelle de 15 euros.

« Et seulement lorsqu'ils sont livrés. Jamais avant... », précise Claude Frégeac qui a d'ores et déjà annoncé une visite, dans quelques jours dans le Var, pour tenter de trouver une solution viable. Il serait peut-être bon que les élus locaux l'aident dans sa quête afin que le mot solidarité ne se décline pas à sens unique...

PHILIPPE MICHON
pmichon@nicematin.fr

Votre journal sur
TOUS VOS SUPPORTS !

Avec l'abonnement intégral,
— profitez de
votre journal 7j/7
sur papier, ordinateur,
mobile et tablette.

Abonnez-vous au **04 93 18 28 85**

var-matin